



MRC de
D'Autray

APPEL DE CANDIDATURES

POSTE TEMPORAIRE : Chargé(e) de projet en aménagement du territoire (contrat d'un an)

La Municipalité Régionale de Comté (MRC) de D'Autray est située au sud-est de la région de Lanaudière. Elle est composée de 15 municipalités et couvre un territoire de plus de 1 240 kilomètres carrés. De par la diversité de son territoire et des mandats qu'elle assume, la MRC de D'Autray offre un milieu de travail enrichissant, axée sur la qualité du service offert à ses usagers.

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

En collaboration avec le directeur du service de l'aménagement du territoire, le titulaire du poste sera responsable d'assurer la continuité des travaux d'élaboration, en cours, du Plan de développement de la zone agricole (PDZA). De plus, le titulaire collaborera à la mise à jour du Schéma d'aménagement et de développement, ainsi qu'aux projets et aux comités en lien avec l'aménagement du territoire.

Plus spécifiquement, les principales tâches du titulaire consistent à :

- Assurer la continuité des travaux en cours de planification, de recherche, d'élaboration et de rédaction du Plan de développement de la zone agricole (PDZA);
- Participer aux travaux de révision du Schéma d'aménagement;
- Réaliser, lorsque requis, les analyses, études et rapports reliés aux dossiers d'aménagement du territoire;
- Faire les présentations nécessaires aux comités consultatifs et décisionnels;
- Appuyer le directeur du service dans son rôle conseil sur toute question relative aux compétences de la MRC en matière d'aménagement du territoire;
- Contribuer aux travaux du comité consultatif agricole et aux dossiers relatifs à l'occupation du territoire (préparation de documents, ordre du jour, procès-verbaux, etc.);
- Organiser et participer aux travaux d'animation, d'information et de consultation auprès des individus, des groupes ou des organismes devant être contactés.

Cette description n'est pas limitative; elle contient les éléments principaux à accomplir. Le titulaire peut être appelé à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

EXIGENCES

Formation et expérience :

- Détenir un diplôme universitaire en urbanisme, en aménagement du territoire ou dans un champ de compétence connexe (une maîtrise en aménagement du territoire, un atout);
- Au moins 2 ans d'expérience pertinente;
- Posséder un permis de conduire valide.

Aptitudes et habiletés :

- Avoir une excellente connaissance des lois et règlements régissant les municipalités;
- Grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction de documents;
- Avoir de la facilité à communiquer verbalement et par écrit;
- Bonne capacité de gestion du temps et des priorités, et d'une bonne aptitude à traiter des dossiers variés;
- Faire preuve de disponibilité et être prêt à travailler en dehors des heures normales de bureau;
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Salaire : De 48 618 à 55 886 \$, selon l'expérience.

Autres avantages : assurances collectives, régime de retraite, adhésion à une association professionnelle.

Entrée en fonction et horaire : l'emploi débute en janvier 2019, selon un horaire de base de 35 heures par semaine, du lundi au vendredi pour une durée totale d'un an.

Lieu de l'emploi : Ville de Berthierville

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ au plus tard le 12 décembre à midi.

Courriel : info@mrcautray.qc.ca | **Télécopieur** : 450 836-1576 | **Poste** : 550, rue De Montcalm, Berthierville, J0K 1A0

La forme masculine n'est utilisée ci-dessus que pour alléger le texte.